
Adresse des administrateurs du district de Cherbourg (Manche) invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Cherbourg (Manche) invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 292-294;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0292_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

les projets des méchants ont été déjoués encore une fois. Nous nous empressons de protester de notre attachement sans bornes à la Convention nationale, qui, malgré les malveillans et leurs complices, sera toujours, pour nous, le centre auquel nous demeurerons constamment unis..! Périssent, comme viennent de périr les traîtres, quiconque tentera d'affaiblir dans le cœur des Français le respect pour la représentation nationale!

Sauvez la chose publique, telle est votre mission, tels sont vos sermens. Les nôtres sont de vous seconder et d'obéir à la loi. Comptez sur notre fidélité à les remplir.

Arrêté au district de Vihiers, séant à Angers, séance du 14 thermidor, l'an 2^e de la République française, une indivisible et impérissable.

MARTINEAU (*vice-présid.*), BARANGER (*agent nat. provis.*), DUQUESNE, V. BLETTEAU, GENDRON, DERVAUX (*présid.*).

e^m

[*Les administrateurs du distr. de Sancerre (1) au cⁿ Dugenne, représentant; Sancerre, 14 therm. II] (2).*

Citoyen frère et amy,

Nos sentimens sont les tiens. Nous abhorrons les tyrans et les dictateurs. Nous ne serons pas les derniers à féliciter la Convention nationale de son énergie, de son courage et de son dévouement. Tu trouveras dans ce paquet une adresse que nous envoyons à nos législateurs. Nous t'en conjurons, fais-en toy-même lecture à la tribune, afin que notre horreur pour les perfides Robespierre, Couthon et Saint-Just, et leurs infâmes complices soit connue. Tu trouveras encore une lettre au comité de salut public, dans laquelle nous luy dénonçons un abus qui pourroit peut-être devenir funeste s'il n'étoit réprimé. Nous te l'adressons, afin que tu la remette toi-même, avec les deux lettres que nous avons arrêtées, aux membres qui le composent, et qu'elles ne tombent entre les mains des commis qui auroient intérêt à la soustraire. Continue, cher concitoyen, à mériter de plus en plus l'estime de tes frères. Tu es au poste de la gloire et de l'honneur. Tu le sais. La patrie est avant tout, et son amour brûle dans ton cœur. S. et F.

HABERT GREIN, DISSARTIER (*secrét.*), MATTUSON, BOURGNON [et une signature illisible].

f^m

[*Séance de l'administration générale et révolutionnaire du district de Cherbourg (3); du 13 therm. II] (4).*

Après la lecture des papiers publics, l'agent national a demandé et obtenu la parole pour faire la lecture d'une lettre du citoyen Laporte, membre du comité révolutionnaire de la section du Contrat social de Paris, portant des détails précis sur l'horrible conjuration qui a été tramée contre la liberté du peuple français et la vie des vertueux membres de la Convention nationale.

A peine cette lecture finissait, que toute l'assemblée, et les citoyens présens, au nombre desquels se trouvait le maire de la commune de Cherbourg, ont fait retentir la salle des séances du cri spontané de : *vive la Convention nationale, une et indivisible comme la République, et périssent les traîtres!*

L'agent national a demandé, et de suite, avec enthousiasme, il a été arrêté qu'une adresse serait faite à la Convention nationale, pour la féliciter de la fermeté qu'elle a déployée dans cette crise violente, dont les annales du monde n'offrent aucun exemple, et invitation de rester à son poste, inébranlable comme la montagne, emblème de la masse imposante du peuple réuni pour défendre ses droits; que cette adresse serait envoyée à la Convention nationale, au département de la Manche, et au représentant Bouret; il a, de plus, été arrêté que l'administration se transporterait, individuellement, à la société républicaine, pour y faire part de ses mesures, et d'y réitérer son serment d'attachement inviolable à la Convention.

Arrête, en outre, que l'agent national serait chargé d'écrire à la municipalité de Cherbourg, par mesure de salut public, pour l'engager à ne pas délivrer de passeport, jusqu'à nouvel ordre, à tous autres qu'aux citoyens chargés d'une mission publique, avouée et bien constatée; qu'au surplus, elle s'assurera des motifs de l'arrivée de tout étranger depuis peu dans nos murs, et qu'elle rendra, jour par jour, compte de ses opérations à l'administration.

Arrête enfin que l'agent national écrirait au général Varin, à l'effet de faire battre la générale à deux heures après-midi de ce jour, pour que le peuple et la garnison rassemblés entendent la lecture du présent procès-verbal, qui lui sera faite par l'agent national, et recevoir leur vœu, déjà bien énergiquement exprimé, d'attachement inviolable à la Convention nationale.

La séance a été déclarée permanente, et a été, pour le moment, suspendue, afin que chacun des membres puisse se livrer aux affaires urgentes qu'exigerait ses bureaux.

Séance suspendue aux cris répétés de : *vive la Convention nationale! Périssent les traîtres!* En assemblée générale de l'administration du district de Cherbourg, le 13 thermidor, 2^e année de la République française, une et indivisible.

Sont signés, les administrateurs du district de Cherbourg, et DEVILLERE, agent national. Par l'administration du district de Cherbourg. Signé LE PORTIER (secrétaire), Cherbourg, ce 13 therm. II.

(1) Cher.

(2) C 312, pl. 1244, p. 17. Bⁿ, 29 therm.

(3) Manche.

(4) C 312, pl. 1244, p. 12. Mentionné par Bⁿ, 29 therm. (2^e suppl¹).

Les administrateurs et agent national près le district de Cherbourg, à la Convention nationale.

Représentans de la République française, une et indivisible,

Du sommet d'une montagne impérissable, vous venez, avec calme et sagesse, de faire tomber, sous la hache nationale, la tête du plus scélérat, du plus fin et du plus dangereux des factieux et de ses complices : vous venez de sauver définitivement la France; le gouvernement républicain est inébranlable.

Représentans, vous vous êtes montrés dignes de vous et du peuple souverain; l'Être suprême soutient votre énergie et conduit nos destinées. Restez attachés à ce rocher impérissable, comme la République française une et indivisible, jusqu'à ce que les tyrans soient exterminés par nos infatigables défenseurs, toujours ceints des lauriers de la victoire; que tous les Robespierre périssent et disparaissent du sol de la liberté !

Union des Républicains ! Sage défiance ! Exécution de la Loi ! Triomphe des sauveurs de la patrie ! Voilà nos vœux, nos maximes pratiquées et l'expression de notre reconnaissance.

Sont signés les administrateurs du district de Cherbourg, et DEVILLERE, agent national, le 13 therm. II, à 3 heures après midi.

En conséquence de son arrêté de ce matin, l'administration générale du district de Cherbourg est réunie au lieu de ses séances. Le conseil général de la commune, et toutes les autorités constituées, tant civiles que militaires, les administrations particulières, la société populaire avec son guidon, les vieillards avec leur guidon, tous formant un cortège imposant, ont sorti du local des séances, et sont allés au champ de l'union, où nos frères de la garde nationale et de la garnison formaient un bataillon carré, au centre duquel étaient un très grand nombre de citoyennes et d'adolescens.

Jamais le peuple n'eut l'air plus pénétré de sa dignité; jamais il ne montra plus d'attention à écouter ses magistrats et ses chefs.

L'agent national ouvrit la séance par une adresse de l'administration à laquelle il était réuni, aux citoyens soldats et aux soldats citoyens, dans laquelle l'administration termine par un serment de surveillance perpétuelle, d'attachement inviolable à la Convention nationale, et provoque (*sic*) le plus prompt châtement des traîtres.

Cette adresse a été couverte d'applaudissemens et de cris mille fois répétés de : *vive la Convention !*

Le général Varin, qui lui a succédé, a parlé, au nom de la force armée, dans le même sens de l'administration : son discours a obtenu les mêmes applaudissemens.

Ensuite, l'agent national du district ayant repris la tribune, a fait lecture de l'adresse que l'administration, à laquelle il était réuni, avait faite, dans le jour, à la Convention, pour la féliciter du courage qu'elle avait déployé dans la grande crise que les conspirateurs Robespierre et complices venaient de lui faire éprouver, et l'invitait de rester ferme à son poste.

Cette adresse a été vivement applaudie.

Le maire a succédé à la tribune; il a aussi fait un discours dans le sens de celui de l'adminis-

tration du district, et plein d'idées neuves et révolutionnaires, également applaudi.

Ensuite l'agent national du district a annoncé à ses concitoyens que toutes les autorités constituées, administrations, la société populaire, et chaque chef de corps pour son arme, allait paraître à la tribune, pour y prêter solennellement le serment d'attachement inviolable à l'unité et à l'indivisibilité de la République, à la Convention nationale, et haine implacable aux tyrans et aux traîtres.

Ce serment a été prêté et reçu avec une dignité dont un peuple républicain est seul capable. Un silence majestueux assurait l'orateur de l'intérêt avec lequel il était entendu.

Ce serment ainsi fait, l'agent national du district a demandé que tous les corps armés défilassent devant les autorités constituées, et qu'arrivés en présence, chaque chef de peloton, faisant faire halte, prononçât, pour sa troupe, le serment prêté par ses chefs; ce que la troupe a entendu avec la plus grande satisfaction, et, de suite, le général a donné et fait exécuter l'ordre.

Chaque corps a défilé avec la fierté d'hommes libres, et a prêté son serment avec enthousiasme.

Ce serment sacré d'un peuple libre a été d'autant plus véhément, qu'au moment où il a été prononcé, l'œil républicain était fixé avec indignation sur le pavillon de la tyrannie flottant sur nos côtes. Que l'atroce Anglais ne l'a-t-il entendu, pour se convaincre de l'inutilité de ses efforts et de ses crimes !

L'administration, de retour au lieu de ses séances, a rédigé le présent procès-verbal, pour être consigné sur ses registres, envoyé à la Convention nationale, et au représentant du peuple dans le département.

En assemblée générale de l'administration du district de Cherbourg, le 13 thermidor de l'an II. Sont signés les administrateurs du district de Cherbourg, et l'agent national près le district, DEVILLERE. Par l'administration du district de Cherbourg, *Signé* LEPORTIER, secrétaire.

Adresse de l'administration du district de Cherbourg, l'agent national réuni, à leurs concitoyens.

Citoyens soldats, soldats citoyens, victoire, et la plus belle des victoires !

Encore une fois la République est sauvée, et les conspirateurs ont reçu le juste châtement dû à leurs forfaits.

Pitt a perdu ses guinées et a vainement éguisé ses poignards; Caunilk est dérouteré dans ses calculs; Herbert en est pour sa tactique royale; Tromendorf l'avoit aussi juré, mais il ne s'y connaît plus; le tyran de Madrid, dont le fidel Guzman avait déjà payé, de sa tête, le forfait de la conjuration de l'étranger, a perdu le fruit de ses neuvaines, et son plan d'inquisition générale; le roi des marmottes en est pour ses crispations nerveuses, et sa levée en masse en l'honneur de la vierge d'extrême péril; enfin le très-saint père le pape commence à croire son infailibilité en danger.

L'administration générale du district de Cherbourg, bien convaincue de celle de la Convention nationale, a frémi d'indignation à la nouvelle des dangers qu'elle a courue, et à la lecture des noms des conspirateurs, un cri d'horreur s'est fait entendre dans tous les points de la salle de ses séances; mais il a bientôt été remplacé par celui, si cher à vos cœurs, de : « vive la Convention nationale, une et indivisible comme la République, et périsent les traîtres ! ».

Citoyens, ce cri a non seulement retenti jusqu'à vous, mais encore il va se faire entendre jusqu'aux rives qu'habite le léopard britannique.

Citoyens soldats, soldats citoyens, c'est sans-doute le dernier tour de force des tyrans à l'agonie, mais qu'une juste surveillance soit sans cesse à l'ordre du jour.

En conséquence, jurons donc que nous serons toujours debout pour soutenir la liberté et la Convention nationale toutes les fois qu'elle sera en péril. Et nous serrant plus que jamais, crions avec l'enthousiasme et la fermeté qu'exige[nt] de grands événements : *Vive la République, une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! Périsent les tyrans et les traîtres !*

En assemblée générale de l'administration du district de Cherbourg, le 13 thermidor, deuxième année de la République française, une et indivisible.

Sont signés, les administrateurs du district de Cherbourg, et DEVILLERE agent national. Par l'administration du district de Cherbourg; Signé LEPORTIER, secrétaire. Certificat conforme au registre. LEPORTIER, secrétaire. (1).

g'''

[Les administrateurs du distr. de Besançon (2), à la Conv.; Besançon, 14 therm. II] (3).

Citoyens représentans,

Jusques à quand enfin le peuple français sera-t-il en but à la scélératesse, à l'injustice, à la perfidie des assassins de la liberté ? Jusques à quand la représentation, ce foyer de vertus, d'énergie et de courage, aura-t-elle à lutter contre des conspirateurs ?

Robespierre, cet audacieux Cromwel, ce Catilina du siècle, masque des vertus républicaines, avait éguisé des poignards pour frapper la nation française dans la personne de ses représentans. Il voulait recréer, sur les débris fumans de la statue de la liberté, le règne de la tyrannie, de l'esclavage !...

Il n'est plus, ce monstre de la nature, et, déjà, une partie de ses complices l'ont suivi dans les

ombres de la nuit. Qu'ils renaissent de leurs propres cendres, ces vils despotes pour expier de nouveau leurs forfaits aussi longtemps qu'ils devaient être funestes à la liberté ! Que la France soit vengée ! Que la liberté triomphe ! Que les hommes qui sont assez osés pour conspirer contre elle descendent dans leur tombe pour partager leur sort, et se nourrir éternellement des remords qui les rongent ! Qu'ils apprennent, ces scélérats forcenés, que la massue de la vengeance nationale saura les atteindre, sous quelques rapports qu'ils se présentent. Que le dieu de la liberté veille sans cesse sur les destinées de la France, et qu'il ne permettra pas que son plus bel ouvrage soit jamais flétri par des mains parricides.

Oui, citoyens représentans, vous venés de vous montrer encore une fois dignes de la confiance qui vous honore. La juste sévérité de vos mesures est une victoire éclatante pour les républicains. Elle a fait pâlir les traîtres, et rentrer dans la poussière les conspirateurs. Continués avec courage vos pénibles travaux. Les républicains vous seconderont de toutes leurs forces. Ils périront autour de vous en se serrant contre la statue de la liberté, ou ils la porteront triomphante chez les esclaves les plus reculés.

Méfiés-vous, citoyens représentans, de l'influence des grands génies. Ils ne parlent que de vertu et de justice, et leurs actions sont presque toujours un tissu d'immoralité et de tyrannie; l'ambition les tourmente; ils veulent régner et ne cherchent à se populariser que pour mieux assassiner le peuple qu'ils ont séduit et trompé. Accoutumons-nous aussi à n'accorder nos hommages qu'après que l'homme a cessé d'exister pour sa patrie et qu'il l'a servi[e] constamment avec fidélité.

Tels sont, citoyens représentans, les sentiments d'indignation et de courage que nous ont inspirés les crimes des scélérats qui viennent de disparaître du sol sacré de la liberté. Ils seront pour toujours gravés dans nos cœurs; nous les transmettrons à nos neveux pour les fortifier contre les traîtres, les despotes et leurs esclaves.

ODILLE, DORMOY, BREGAND, HERARD, JOLY, LAMBERT, BARREY, MAGNIN, GUYOT, BEUNIOL, N. SIMONNOT, RAINDOUZE (*agent nat.*).

h'''

[Les administrateurs du distr. d'Hazebrouck (1) à la Conv.; Hazebrouck, 14 therm. II] (2).

Réunis hier soir à la société populaire d'Hazebrouck, nous vous avons exprimés collectivement nos sentimens sur la découverte de la trahison de l'infâme Robespierre, sur sa punition et celle de ses complices. Nous nous exprimons, citiens représentans, de vous en adresser aujourd'hui le témoignage particulier.

(1) A Cherbourg, de l'imprimerie de Clamorgam, imprimeur national.

(2) Doubs.

(3) C 312, pl. 1244, p. 15. Mentionné par Bⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Nord.

(2) C 312, pl. 1244, p. 21. Mentionné par Bⁿ, 28 therm. (1^{er} suppl^l).